

Votre service de santé au travail vous informe sur

FAIRE FACE A UN EVENEMENT PSYCHO TRAUMATIQUE

- ✓ Décès brutal d'un salarié
- ✓ Suicide ou tentative de suicide
- ✓ Accident grave
- ✓ Braquage, violences graves, prise d'otage...

L'événement psycho traumatique n'est pas à prendre à la légère, il peut avoir des conséquences graves sur la santé des individus et du collectif.

Dans les 1^{ères} heures qui suivent...

Protéger / secourir	Organiser la prise en charge psychologique
<ul style="list-style-type: none"> • Alerter les personnes compétentes (SST, supérieur, collègue, équipe de crise...) • Prendre en charge les victimes et témoins directs • S'assurer de ne pas laisser les personnes seules • Ecouter sans juger et/ou provoquer la parole 	<ul style="list-style-type: none"> • Contacter la cellule de soutien 06 20 24 64 57 de Santra Plus ou tout autre organisme habilité (cabinets extérieurs) • Informer votre médecin du travail • Penser à procéder aux déclarations d'accident de travail
<p><i>Dans les premières heures qui suivent un EPT, une seule présence est généralement suffisante pour apporter : écoute, soutien et réconfort. L'entourage professionnel et personnel joue un rôle essentiel !</i></p>	

Dans les 3 à 5 jours

Soutenir et informer
<ul style="list-style-type: none"> • Adapter l'activité et prévenir le risque d'accident ou de sur accident • Communiquer sur l'évènement et les ressources proposées • Mettre en place un ou des temps de débriefing permettant l'expression du ressenti, l'information sur les ressources à faire face et l'orientation des personnes plus fragilisées. • Renforcer le poids du collectif en favorisant les échanges

Dans les 4 à 6 semaines

Assurer un suivi des personnes
<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de la disparition progressive des symptômes • Ré-orienter les personnes en cas de besoin